



Camp d'été 2023 des groupes Montredon-Labessonnié et Onet-le-château

DOSSIER D'INSCRIPTION

Renseignements pratiques ...

1- lieu et dates du camp :

Le camp se déroulera :

- du 14 au 21 juillet pour les lutin.es (6-8 ans)
- du 14 au 28 juillet pour les louveteaux.ettes (8-11 ans), éclé.es (11-15 ans), aînés (15-17ans)

Lieu : Ferme de la Blaquièrre, 12520 Verrières (Aveyron)

2- Les branches:

Les lutin.es : 6-8 ans (enfants nés en 2014 et 2015 (qui ont 6 ans révolus))

Les louveteaux/louvettes : 8-11 ans (enfants nés en 2011, 2012 et 2013)

Les éclé.es : 11-15 ans (enfants nés en 2007, 2008, 2009 et 2010)

Les aîné.e.s

3- Prix du séjour :

Camp des lutin.es du 14 au 21 juillet : 230€ pour les adhérent.es

Camp des louveteaux.ettes, éclé.es et aîné.e.s du 14 au 28 juillet : 400 € pour les adhérent.es

Attention : pour les non-adhérents il faut rajouter le prix de l'adhésion (voir le bulletin joint)

4- Pour avoir des nouvelles du camp ou en cas d'urgence :

Nous vous transmettrons des informations régulièrement durant le séjour avec des photos soit via un blog soit via un mail. Nous vous communiquerons l'outil choisi ultérieurement.

Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez contacter la directrice Lisa Cros au 06.48.34.68.96

5- Le transport et les horaires :

Les transports seront effectués en covoiturage. Merci aux parents disponibles de s'inscrire pour le covoiturage dans la fiche d'inscription ci-dessous. Les horaires de rendez-vous sont les suivants :

DEPART :

date	lieu	horaire
Vendredi 14 juillet	Crozes	9h30

RETOUR :

date	lieu	horaire
Vendredi 21 juillet (lutin.es)	Ferme de la Blaquièrre	14h30
Vendredi 28 juillet (louveteaux.ettes, éclé.es, aîné.es) pour les parents covoitureurs	Ferme de la Blaquièrre	14h30
Vendredi 28 juillet (louveteaux.ettes, éclé.es et aîné.es)	Crozes	16h00

Le jour du départ, les jeunes devront emmener un **pique nique pour le repas de midi**. Au moment de sa préparation, prévoyez donc un petit sac à dos spécifique.

6- La santé :

Si vous effectuez une visite médicale avant le séjour, demandez au médecin d'indiquer ses observations sur la **fiche sanitaire de liaison**. Cette fiche **obligatoire** est à compléter soigneusement, en vous aidant du carnet de santé de l'enfant.

Si l'enfant doit suivre un traitement, les médicaments et l'ordonnance seront impérativement remis le jour du départ. Nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments sans ordonnance.
Pour des traitements lourds, il serait préférable de prendre un rendez-vous avec le responsable des soins durant le camp.

En cas d'allergies alimentaires lourdes ou en cas de régimes particuliers, merci de remplir la fiche d'inscription en précisant les adaptations à prévoir.

7- Protocole sanitaire lié au COVID :

Nous sommes en attente du protocole sanitaire qui sera en vigueur pour les séjours cet été. Nous vous informerons des modalités du protocole que nous mettrons en place quand nous aurons tous les éléments.

8- L'argent de poche :

L'argent de poche est autorisé sur le camp, pour une somme de **20 € maximum**. En début de camp, les plus petits confient leur argent aux responsables, qui le leur rendra lors des moments où ils en auront besoin (sorties...).

9- Le courrier :

Des temps de courrier sont prévus pendant le camp. Nous veillerons à ce que les enfants écrivent. Préparez des **enveloppes pré-timbrées et pré-adressées**.

Vous aimez recevoir des nouvelles ... les enfants aussi ! Un petit mot sera le bienvenu.
L'adresse du camp est la suivante :

Camp Eclaireuses et Eclaireurs de France Montred'Onet
(Nom et prénom de l'enfant)
Ferme de la Blaquièrre
12520 Verrières

10- Le trousseau :

Il est préférable de ne pas donner aux enfants des vêtements trop neufs. Évitez également les objets de valeurs (bijoux, montre, appareil photo, objets numériques...). Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradations.

Nous avons fait le choix de privilégier la vie du groupe en camp et **nous ne souhaitons pas que les lutin.es et louveteaux.ettes apportent leur téléphone portable. (sinon ils seront gardés par les responsables jusqu'à la fin du camp)**. Les éclé.es peuvent apporter leur téléphone portable, il sera utile lors de l'« explo », le reste du temps il sera gardé par les responsables.

Vous trouverez ci-joint une liste indicative du trousseau à emporter.

Tous **les effets des enfants seront impérativement marqués** à leur nom

-marques cousues pour les vêtements et sous-vêtements
- feutre indélébile pour les lampes, gamelles, matelas, ...

Pour éviter au maximum les pertes qui sont inévitables malgré le marquage, pensez à faire les bagages avec votre enfant pour qu'il sache ce qu'il emporte. C'est aussi un premier pas vers l'autonomie.

11 – Choix pédagogiques :

Nous avons fait le choix, comme depuis quelques années, de faire un « écolo' camp ». Nous souhaitons donc utiliser des produits bios concernant la toilette, le lavage des dents, la lessive, la vaisselle. Pour cela nous utiliserons des produits d'entretien bio (vaisselle, main, WC...). **Nous demandons donc à chacun de prévoir dentifrice, savon et shampoing bio.**

Nous faisons également le choix d'acheter certaines denrées alimentaires bio mais nous nous orienterons surtout sur des produits locaux et de saison (marché, boucherie...).

12 – L'exploration (pour les éclé.e.s 11-15 ans et les aîné.e.s 11-17 ans) :

L'exploration dite « explo » consiste, pour un équipage (6 ou 7 jeunes), de partir pour 2 à 3 jours en autonomie pour réaliser un projet à caractère éducatif.

Elle permet aux jeunes de vivre une réelle expérience de l'aventure et de la responsabilité, où chacun au sein d'une petite équipe assure une responsabilité clairement définie. Pendant le camp, chaque jeune aura reçu une formation en lien avec sa responsabilité (infirmier, trésorier, intendant, responsable du matériel, coordinateur, etc.) avec un responsable.

L'exploration est, bien entendu, organisée en réunissant toutes les conditions de sécurité pour les participants. Pour ce faire, cette activité respecte les règles suivantes fixées par le Scoutisme Français et en lien avec les instructions N°03-020, de janvier 2003, du ministère de la Jeunesse et des Sports :

- Tous les jeunes ont 11 ans ou plus.
- L'exploration ne peut dépasser 3 nuits (dans les faits, généralement 1 ou 2 nuits seulement).
- Chaque équipage est assuré de ses moyens d'hébergement et d'alimentation avant le départ et reçoit une somme d'argent en conséquence.
- L'autorisation de départ est donnée par le directeur de camp ou l'un de ses adjoints après avoir approuvé les conditions de préparation, d'organisation et de déroulement de cette activité, en particulier l'itinéraire, les lieux de couchage et les repas prévus.
- Un membre de l'équipe d'encadrement peut être joint à tout moment et est disponible pour intervenir si nécessaire auprès d'un groupe d'exploration.

13 – Participation des parents à l'organisation du camp :

Vous pouvez aider le groupe à organiser le camp de plusieurs façons : nous cherchons des parents volontaires pour :

- Journée de préparation du matériel du dimanche 25 juin
- Effectuer le covoiturage aller le vendredi 14 juillet
- Effectuer le covoiturage retour le vendredi 21 juillet (pour les lutin.es)
- Effectuer le covoiturage retour le vendredi 28 juillet (pour les louveteaux.ettes, les éclé.e.s et les aîné.e.s)
- Participer au pré-camp le lundi 10 juillet : transport et déchargement du matériel sur le camp
- Aider à charger le camion du matériel le lundi 10 juillet à 8h à Crozes.
- Participer au rangement du camp le jeudi 27 et/ou vendredi 28 juillet
- Décharger le camion à Crozes le vendredi 28 juillet à 16h
- Participer à l'intendance du camp pendant 2 jours (courses, gestion du stock, distribution des denrées, cuisine...). Nous communiquerons un lien d'inscription ultérieurement aux parents volontaires.

14 – Présentation du camp : Elle aura lieu le **dimanche 25 juin à Crozes**. L'horaire sera précisé par mail.

Modalités d'inscription...

Le séjour est déclaré au service de la Jeunesse et des sports de l'Aveyron,

Le séjour étant déclaré aux services de l'Etat, l'association accepte les aides **CAF**, les bons **MSA**, les chèques vacances ANCV, les aides des **comités d'entreprises** ou **d'œuvres sociales** des administrations ou autres organismes.

Les familles ayant un quotient familial inférieur à 1200€ peuvent bénéficier des aides de la JPA. Pour cela, il faut nous transmettre votre attestation de quotient familial ou votre relevé d'impôts sur le revenu. Le montant de l'aide vous sera communiqué début juillet.

L'étalement des paiements est possible avec des chèques successifs. Tous les chèques seront toutefois remis avant le séjour.

Le prix du séjour comprend :

Les frais d'hébergement, d'alimentation, d'encadrement, d'activités, de déplacements sur place et certains frais de transport.

Le prix du séjour ne comprend pas les frais pharmaceutiques et médicaux éventuels qui seront facturés en fin de séjour. Nous vous transmettrons alors les documents nécessaires pour obtenir le remboursement auprès de votre caisse d'assurance maladie.

Les frais d'adhésion : le participant, membre des EEDF, bénéficie de la couverture garantie par le contrat qui nous lie avec la MAIF pendant le séjour. En cas de départ d'un participant motivé par un accident, le rapatriement sanitaire est couvert par l'assurance.

IMPERATIVEMENT AVANT LE 26 MAI 2023

Pour confirmer définitivement votre inscription, vous devez nous transmettre les éléments ci-dessous à l'adresse suivante:

**EEDF Onet-le-château,
chez Corinne Mougeot,
305 rue des Pins,
Bâtiment C,
12 850 Onet-le-château :**

- ☞ la fiche sanitaire de liaison soigneusement complétée
- ☞ le bulletin d'adhésion et le règlement correspondant (si ce n'est pas déjà fait)
- ☞ la fiche d'autorisation ci-jointe
- ☞ le cas échéant, les justificatifs de toutes les autres aides (MSA, CAF, Comité d'Entreprise, JPA...)
- ☞ le paiement du séjour, en chèque(s) établi(s) à l'ordre de « EEDF » (Aides PASS CAF déduites pour les personnes concernées. Contactez-nous en cas de doute sur le montant à régler)
- ☞ Attestation de droits Assurance Maladie
- ☞ Attestation de mutuelle complémentaire santé (hors CSS)

Pour l'organisation pratique du séjour et du transport, il est essentiel de respecter cette date limite !



FICHE D'AUTORISATION

Je soussigné(e) : père mère tuteur

Adresse :

Tél. domicile : Tél. portable : Tél. travail :

Courriel :

Autorise mon (mes) enfants : date de naissance :

..... date de naissance :

..... date de naissance :

..... date de naissance :

à participer au camp organisé par les EEDF de Montredon-Labessonnié et Onet-le-Chateau, qui aura lieu :

du 14 juillet au 21 juillet 2023 à la ferme de la Blaquièrre, 12520 Verrières pour les 6-8 ans.

du 14 juillet au 28 juillet 2023 à la ferme de la Blaquièrre, 12520 Verrières pour les 8-17 ans.

Allergies alimentaires ou régime particulier :

.....
.....

Besoins spécifiques à prendre en compte (énurésie, troubles,...) (un contact avec la directrice aura lieu avant le camp pour envisager les aménagements nécessaires si besoin):

.....
.....

Autres personnes à contacter en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Tel port :

Je déclare avoir eu connaissance que le transport des participants peut se faire en véhicule personnel.

J'autorise les EEDF, dans le cadre du droit à l'image, à photographier mon (mes) enfant(s) et à diffuser les photos pour la promotion de l'association.

Je déclare avoir eu connaissance et autorise que mon (mes) enfant(s) participe(nt) à une exploration, activité en autonomie et en petits groupes, sans animateur mais avec une surveillance constante et un accompagnement préalable pour les jeunes entre 11 et 17 ans.

Je verse ce jour le montant du séjour aux EEDF.

Je joins à l'envoi :

- la fiche sanitaire dûment remplie
- la fiche pour l'adhésion (si votre enfant n'est pas encore adhérent)
- les justificatifs nécessaires pour les aides (MSA, CAF, JPA...)
- le paiement du solde du séjour à l'ordre de EEDF
- Attestation de droits Assurance Maladie
- Attestation de mutuelle complémentaire santé (hors CSS)

Je souhaite aider les responsables à l'organisation du séjour en participant à (cocher les bonnes cases) :

- Effectuer le covoiturage aller le vendredi 14 juillet
- Effectuer le covoiturage retour le vendredi 21 juillet (pour les lutin.es)
- Effectuer le covoiturage retour le vendredi 28 juillet (pour les louveteaux.ettes, éclé.es, ainé.es)
- Participer au pré-camp le 10 juillet : transport et déchargement du matériel sur le camp
- Aider à charger le camion du matériel le lundi 10 juillet à 8h à Crozes.
- Participer au rangement du camp le jeudi 27 et/ou vendredi 28 juillet
- Décharger le camion le vendredi 28 juillet à Crozes à 16h
- Participer à l'intendance du camp pendant 2 jours (courses, gestion du stock, distribution des denrées, cuisine...).

Nous communiquerons un lien d'inscription ultérieurement aux parents volontaires.

A le

Signature des Parents / Tuteurs